

Bulletin officiel n° 5 du 2 février 2012

Sommaire

Organisation générale

Formation continue

Liste des Greta labellisés GretaPlus au 13 décembre 2011
décision du 11-1-2012 (NOR : MENE1200023S)

Enseignements secondaire et supérieur

Classes préparatoires aux grandes écoles

Thème des travaux d'initiative personnelle encadrés pour l'année universitaire 2012-2013
arrêté du 23-12-2011 (NOR : ESRS1200003A)

Brevet de technicien supérieur

« Banque » : modification
rectificatif du 11-1-2012 (NOR : ESRS1131625Z)

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat

Programmes limitatifs des enseignements artistiques en classe terminale pour l'année scolaire 2012-2013 et pour la session 2013
note de service n° 2012-014 du 17-1-2012 (NOR : MENE1201106N)

Actions éducatives

Lycéens en Avignon
circulaire n° 2012-012 du 16-1-2012 (NOR : MENE1135285C)

Personnels

Liste d'aptitude

Accès au corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux au titre de l'année 2012
note de service n° 2012-015 du 16-1-2012 (NOR : MENH1134977N)

Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et établissements publics scientifiques et technologiques

Liste des branches d'activités professionnelles et des emplois-types
arrêté du 22-12-2011 - J.O. du 20-1-2012 (NOR : ESRH1125769A)

Personnels enseignants et d'éducation du second degré

Modalités de candidature en établissement Éclair - rentrée scolaire 2012
note de service n° 2012-018 du 30-1-2012 (NOR : MENH1201790N)

Formation continue

Présentation des priorités du plan national de formation en direction des cadres pédagogiques et administratifs de l'éducation nationale
circulaire n° 2012-020 du 26-1-2012 (NOR : MENE1132725C)

Mouvement du personnel

Tableau d'avancement

Inscription pour l'accès à la hors-classe du corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux au titre de l'année 2012
arrêté du 12-1-2012 (NOR : MENH1200024A)

Informations générales

Vacances de postes

Fédération française du sport universitaire - rentrée 2012-2013
rectificatif du 10-1-2012 (NOR : ESRS1100391Z)

Organisation générale

Formation continue

Liste des Greta labellisés GretaPlus au 13 décembre 2011

NOR : MENE1200023S

décision du 11-1-2012

MEN - DGESCO A2-4

Vu note de service n° 2001-111 du 15-6-2001 ; listes publiées au B.O. n° 22 du 29-5-2008, n° 4 du 22-1-2009, n° 26 du 25-6-2009, n° 11 du 18-3-2010, n° 12 du 24-3-2011, n° 30 du 25-8-2011

Article 1 - La liste des structures bénéficiant du label GretaPlus est complétée par les structures dont les noms figurent en annexe de la présente décision.

Article 2 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Fait le 11 janvier 2012

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

Annexe

Académie de Reims

- Greta des Ardennes : Renouvellement du label
- Greta des Pays Champenois : Renouvellement du label avec extension à la totalité du Greta

Académie d'Orléans-Tours

- Greta Loiret : Renouvellement du label avec extension à la totalité du Greta

Académie de Limoges

- Greta Corrèze Sud : Renouvellement du label avec extension à la totalité du Greta
- Gip FCIP de Limoges pour le dispositif académique de validation des acquis (Dava), le centre académique de formation continue (Cafoc) et l'espace bilan-orientation (EBOEN)

Enseignements secondaire et supérieur

Classes préparatoires aux grandes écoles

Thème des travaux d'initiative personnelle encadrés pour l'année universitaire 2012-2013

NOR : ESRS1200003A

arrêté du 23-12-2011

ESR - DGESIP

Vu le code de l'éducation ; décret n° 94-1015 du 23-11-1994 modifié par décret n° 2007-692 du 3-5-2007, notamment article 11 ; arrêtés du 3-7-1995 modifiés ; arrêté du 11-3-1998 modifié ; arrêté du 3-5-2005 ; CSE du 8-12-2011 ; Cneser du 12-12-2012

Article 1 - Le thème des travaux d'initiative personnelle encadrés dans les classes préparatoires de seconde année, affectées ou non d'une étoile, des voies : mathématique et physique (MP), physique et chimie (PC), physique et sciences de l'ingénieur (PSI), physique et technologie (PT), technologie et sciences industrielles (TSI), technologie, physique et chimie (TPC), biologie, chimie, physique et sciences de la Terre (BCPST), technologie-biologie (TB) est fixé pour l'année scolaire 2012-2013 conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 23 décembre 2011

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Patrick Hetzel

Annexe

1 - Rappel d'un des objectifs de formation des travaux d'initiative personnelle encadrés (Tipe) : initiation à la démarche de recherche

Lors des travaux d'initiative personnelle encadrés, l'étudiant a un travail personnel à effectuer, qui le met en situation de responsabilité. Cette activité est en particulier une initiation et un entraînement à la démarche de recherche scientifique et technologique dont chacun sait que les processus afférents sont nombreux et variés.

L'activité de Tipe doit amener l'étudiant à se poser des questions avant de tenter d'y répondre. En effet, le questionnement préalable à l'élaboration ou à la recherche des solutions est une attitude courante que pratiquent les scientifiques, chercheurs, ingénieurs. La recherche scientifique et technologique conduit à l'élaboration d'objets de pensée et d'objets réels, qui participent au processus permanent de construction qui va de la connaissance à la conception voire à la réalisation, et portent le nom d'inventions, de découvertes et d'innovations scientifiques et technologiques. La mise en convergence de travaux de recherche émanant de plusieurs champs disciplinaires assure le progrès des connaissances et permet des avancées dans l'intelligibilité du monde réel.

2 - Intitulé du thème Tipe pour l'année scolaire 2012-2013

Pour l'année 2012-2013 le thème Tipe commun aux filières BCPST, MP, PC, PSI, PT, TB, TPC et TSI est intitulé : **Invariance, similitude.**

3 - Commentaires

Le travail de l'étudiant en Tipe doit être centré sur une véritable démarche de recherche scientifique et technologique réalisée de façon concrète. L'analyse du réel, de faits, de processus, d'objets, etc., doit permettre de dégager une problématique en relation explicite avec le thème proposé. La recherche d'explications comprend une investigation mettant en œuvre des outils et méthodes auxquels on recourt classiquement dans tout travail de recherche scientifique (observations, réalisation pratique d'expériences, modélisations, formulation d'hypothèses, simulations, validation ou invalidation de modèles par comparaison au réel, etc.). Cela doit amener l'étudiant à découvrir par lui-même, sans ambition excessive, mais en sollicitant, ses capacités d'invention et d'initiative.

4 - Contenus et modalités

L'adéquation du sujet choisi par l'étudiant au thème de l'année pourra s'opérer par des entrées diverses comme le suggère la liste non exhaustive suivante : **périodicité, proportion, robustesse, symétrie, etc.**

Le travail fourni conduira à une production personnelle de l'étudiant - observation et description d'objets naturels ou artificiels, traitement de données, mise en évidence de phénomènes, expérimentation, exploitation de l'outil informatique, modélisation, élaboration, etc. - réalisée dans le cadre du sujet choisi adhérent au thème.

Cette production ne peut en aucun cas se limiter à une simple synthèse d'informations collectées, mais devra comporter une « valeur ajoutée » apportée par l'étudiant.

Les étudiants effectuent ces travaux de façon individuelle ou en petit groupe d'au maximum cinq étudiants, la qualité et le nombre des thèmes choisis permettant une réflexion générale du groupe. Dans le cas d'un travail collectif, le candidat devra être capable à la fois de présenter la philosophie générale du projet, et de faire ressortir nettement son apport personnel à cette œuvre commune.

5 - Compétences développées

Les Tipe permettent à l'étudiant de s'enrichir du contact de personnalités physiques extérieures au lycée (industriels, chercheurs, enseignants, etc.), de montrer ses capacités à faire preuve d'initiative personnelle, d'exigence et d'esprit critique, d'approfondissement et de rigueur et de rapprocher plusieurs logiques de raisonnement et de recherche scientifique et technologique, par exemple par un décloisonnement des disciplines.

Ils permettent à l'étudiant de développer des compétences telles que :

- identifier, s'approprier et traiter une problématique explicitement reliée au thème ;
- collecter des informations pertinentes (internet, bibliothèque, littérature, contacts industriels, visites de laboratoires, etc.), les analyser, les synthétiser ;
- réaliser une production ou une expérimentation personnelle et en exploiter les résultats ;
- construire et valider une modélisation ;
- communiquer sur une production ou une expérimentation personnelle.

Enseignements secondaire et supérieur

Brevet de technicien supérieur

« Banque » : modification

NOR : ESRS1131625Z

rectificatif du 11-1-2012

ESR - DGESIP

L'annexe I de l'[arrêté du 5 décembre 2011](#) modifiant l'arrêté du 18 juillet 2001 portant création et fixant les conditions de délivrance du BTS « banque », parue au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative n° 1 du 5 janvier 2012, est complétée comme suit :

Épreuve E5 « techniques bancaires » : **coefficient 6**

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat

Programmes limitatifs des enseignements artistiques en classe terminale pour l'année scolaire 2012-2013 et pour la session 2013

NOR : MENE1201106N

note de service n° 2012-014 du 17-1-2012

MEN - DGESCO A3-1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur du service interacadémique des examens et concours d'Ile-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs d'academie-inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux proviseur(e)s ; aux professeur(e)s d'arts plastiques, de cinéma-audiovisuel, de danse, d'histoire des arts, de musique et de théâtre

Références : note de service n° 2011-013 du 19-1-2011 (B.O. n°7 du 17 février 2011) ; note de service n° 2010-024 du 16-2-2010 (B.O. n° 9 du 4-3-2010)

La liste des œuvres et des thèmes inscrits au programme de terminale (enseignements de spécialité en série littéraire, options facultatives toutes séries) pour l'année scolaire 2012-2013 et pour la session 2013 du baccalauréat est la suivante (les modifications apportées par rapport à l'année en cours figurant en gras) :

Arts plastiques - Enseignement de spécialité, série L

- Espace, mouvement et son dans la sculpture de la seconde moitié du XXème siècle.

Dès le début du vingtième siècle, l'histoire de la sculpture présente une large variété qui oscille entre les limites extrêmes du matériel et de l'immatériel. Dans la seconde moitié de ce même siècle, les pratiques des environnements et des installations, la prise en compte de la nature, la mise en mouvement ou encore l'usage du son confirment la difficulté de définir un genre. À partir de quelques exemples significatifs, l'étude portera sur les divers phénomènes liés à l'espace, au mouvement et au son, qui, dans la période indiquée, sollicitèrent diversement le corps et la perception du spectateur. Cette étude ainsi menée facilitera la compréhension des processus de création sur le plan pratique et théorique induits par le nouveau programme de terminale, notamment pour la partie relative à l'espace du sensible.

- **Gustave Courbet.**

Né en 1819 à Ornans dans le Doubs, Gustave Courbet est un artiste français dont l'œuvre offre un exemple hors vingtième siècle approprié à la compréhension du programme de terminale L.

Formé dans la mouvance préromantique, Gustave Courbet est adepte du Louvre où il étudie les maîtres, notamment ceux de l'école espagnole du XVIIème siècle comme Vélasquez, Ribera et Zurbaran. C'est à cette source qu'il puise. Pourtant, peintre insoumis et frondeur, Courbet est au cœur de l'effervescence artistique et politique. Sous l'impulsion de Jules Champfleury, il jette les bases de son propre style : le réalisme, saisi sous l'angle des idées politiques de l'époque.

Si Gustave Courbet n'a pas changé la peinture elle-même, il a radicalement fait évoluer le sujet et surtout la manière de peindre. Rares sont les artistes qui ont davantage que Courbet construit leur carrière en ayant recours à la stratégie du scandale. Au XIXème siècle, la peinture de Courbet se trouve au cœur d'une entrée dans l'âge démocratique de l'art. Aujourd'hui, l'œuvre de cet artiste permet de réévaluer les enjeux liés à la question de la modernité en art.

- **Tadashi Kawamata.**

L'œuvre de cet artiste japonais contemporain présente, entre autres particularités, celle d'être un exemple instructif d'une démarche artistique témoignant de l'intérêt qui peut être porté aux contextes sociaux ainsi qu'aux relations humaines qui les définissent. C'est à partir d'une découverte sensible et intellectuelle de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage que Tadashi Kawamata détermine progressivement la nature de ses projets artistiques. Ceux-ci se matérialisent grâce à des constructions éphémères faites de matériaux « recyclés » qu'il installe généralement dans des paysages naturels ou des espaces urbains.

L'intérêt majeur de cette œuvre singulière repose principalement sur son processus de création dans lequel le recours au changement, l'improvisation ainsi que l'utilisation de matériaux non traditionnels sont constants.

Arts plastiques - Option facultative toutes séries

- Le vitrail : La parabole du bon Samaritain, vitrail du XIII^{ème} siècle, cathédrale Saint-Étienne de Bourges.

- Joan Fontcuberta, série Fauna (Faune).

Photographe contemporain catalan mais aussi diplômé en sciences de l'information, Joan Fontcuberta fait œuvre d'analyste exigeant de la transmission de l'information et questionne pour cela toutes les formes de prétendues vérités. Sa démarche est simulatrice et s'appuie sur les possibilités offertes par l'image photographique et ses capacités de manipulation. La série « Faune », créée entre 1985 et 1989, est un mélange de photographies, textes, cartographies, schémas, vitrines et vidéos dont l'installation simule avec force détails les découvertes faites par un soi-disant professeur Ameisenhaufen, zoologiste de son état. Par l'insolite et le vraisemblable, Joan Fontcuberta gagne la confiance du spectateur...

- Giuseppe Penone, L'Arbre des voyelles, en collaboration avec Pascal Cribier, jardin des Tuileries, Paris, commande de l'État, DAP, ministère de la culture, 2000.

Moulage d'un chêne de 30 mètres déraciné, cette œuvre de bronze, dont le titre peut évoquer un poème de Rimbaud, est emblématique de la démarche de Giuseppe Penone : démarche qui met l'inerte en consonance avec le vivant et donne matière sculpturale au temps. Ici, les cinq branches de l'arbre couché témoignent d'un passé. De ce passé fixé par une empreinte renaissent cinq vivants arbustes, cinq « voyelles », A-E-I-O-U, qui sculptent lentement le présent au rythme des saisons.

Cinéma et audiovisuel - Enseignement de spécialité, série L

- Cinéma africain contemporain : Yeelen (La Lumière) (105 minutes), réalisé en 1984, sorti en 1987 (Prix spécial du jury au Festival de Cannes), Mali. Réalisation : Souleymane Cissé.

- Film français du patrimoine : Conte d'été (113 minutes), série Contes des quatre saisons, 1996. Réalisation : Éric Rohmer.

- Comédie classique américaine : **To be or not to be (95 minutes), 1942. Réalisation : Ernst Lubitsch.**

Danse - Enseignement de spécialité, série L

- **Le Sacre du Printemps**, une œuvre chorégraphique réinventée depuis 1913 sur la musique d'Igor Stravinsky : Vaslav Nijinski, Maurice Béjart, Pina Bausch.

Les trois chorégraphies mentionnées ci-dessus sont des références pour l'évaluation des élèves au baccalauréat, mais le travail sur Le Sacre du Printemps et ses réinventions depuis 1913 ne saurait se circonscrire à elles seules.

Histoire des arts - Enseignement de spécialité, série L

- Arts, ville, politique et société :

Berlin : destructions, créations, représentations et vie artistique depuis 1945.

La situation particulière qu'a, depuis toujours, Berlin en Europe en a fait une ville en constante transformation, tout au long de son histoire mais particulièrement depuis 1945. Les programmes de reconstruction d'une ville scindée en deux, les nouvelles formes de vie artistique dans ce qui avait été naguère l'une des capitales culturelles de l'Europe,

l'essor architectural qui en a fait, après le schéma directeur de 1994, une vitrine de l'architecture mondialisée, poussent à s'interroger sur le lien et les tensions entre histoire politique, urbanisme et société.

Il ne s'agit pas seulement de retracer une histoire du bâti mais d'explorer la scène théâtrale, chorégraphique, musicale et plasticienne avant et après la réunification, d'interroger la mémoire et l'effacement des traces, de poser le lien éventuel de l'architecture et de l'urbanisme avec un nouveau vivre-ensemble. Des documents de toutes natures peuvent être étudiés à l'appui de ces questions ; un éclairage particulier peut être cherché dans la création artistique berlinoise et est-allemande, mais aussi dans les nombreuses représentations littéraires, cinématographiques et photographiques de la ville et de la vie berlinoises.

- Un artiste en son temps :

Le compositeur John Cage (1912-1992).

Figure majeure de la scène musicale de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, John Cage a laissé une œuvre qui constitue un défi unique lancé au monde musical et à ses conventions. Sa démarche, trop longtemps réduite à un simple acte de provocation, manifeste l'émergence d'un authentique esprit musical, inséparable d'une philosophie de la vie où l'art et le quotidien s'interpénètrent. Il apparaît également comme un catalyseur incontournable pour certains courants artistiques majeurs de l'après-guerre, notamment outre-Atlantique, à l'origine de formes d'expression comme le « happening », la « performance » ou les installations multimédias. Son activité créatrice, qui a croisé le chemin de Merce Cunningham ou de Robert Rauschenberg, s'est également étendue aux domaines de la poésie visuelle et des arts plastiques.

- Questions et enjeux esthétiques :

L'Ailleurs dans l'art.

Présente dans la création plastique aussi bien qu'en littérature, dans les arts du spectacle, en cinéma ou en musique, la question de l'ailleurs permet par excellence de se livrer à une véritable histoire confluente des arts.

Cet ailleurs peut être, d'évidence, un exotisme, que celui-ci soit un orientalisme, un miroir de l'histoire ou un ressourcement primitiviste.

L'ailleurs peut se dissimuler sous la recherche nostalgique d'une époque révolue, traversant des âges antérieurs et, dès Winckelmann, les reconstruisant idéalement. Ce peut être nostalgie d'une spontanéité que les canons esthétiques enseignés ont fait perdre, et l'artiste se tourne alors vers l'art brut : les œuvres des enfants, l'art asilaire. Enfin, questionner l'acculturation des arts exotiques incite à l'étude économique de la production et des voies commerciales, autant que les premières conditions d'expositions.

Des préoccupations récentes montrent l'actualité de cette question : une incompréhension relative, que reflètent les débats sur la muséographie ; l'intégration par l'Occident de thèmes et de motifs qui lui sont évidemment étrangers, par exemple dans des architectures spécifiques.

Se profile, finalement, l'éventualité que cet ailleurs disparaisse : soit que les pays émergents imposent leur propre culture, soit plus probablement que triomphent, dans une économie artistique mondialisée, un métissage et une hybridation qui restent à interroger.

Histoire des arts - Option facultative toutes séries

- Le patrimoine, des Sept Merveilles du monde à la Liste du patrimoine mondial :

Le paysage depuis le milieu du XIX^{ème} siècle.

Sans omettre de se référer aux origines du genre et à sa catégorisation à l'âge classique, on étudiera le devenir tant du paysage comme genre artistique que de l'art du paysage avec son influence sur l'architecture et l'urbanisme, en lien avec les transformations du paysage physique et l'évolution de sa perception.

Il conviendra particulièrement de questionner l'influence des révolutions industrielles et des colonialismes sur l'évolution du genre, le rôle du paysage dans l'écllosion de l'abstraction, le statut de la photographie de paysage, le sentiment du paysage dans l'art contemporain et la déclinaison de la notion de paysage dans les différents arts, en particulier la musique, depuis le Romantisme jusqu'à nos jours.

- Création artistique et pratiques culturelles, de 1939 à nos jours :

La ville satellite, des cités-jardins aux éco-quartiers.

Poser la question de la relation entre centre et périphérie dans le phénomène urbain contemporain, en se référant aux conceptions matricielles d'Ebenezer Howard (1850-1928) et de Patrick Geddes (1854-1932), pousse à envisager la création architecturale et urbanistique sous le rapport de la relation du logement à l'habitant, à son bien-être et à ses pratiques, en particulier sportives et culturelles.

Le modèle de la cité-jardin d'avant-guerre et sa réhabilitation à partir de la décennie 1980, la ville nouvelle des années d'après-guerre, enfin la naissance et le développement des éco-quartiers interrogent, par le rapport toujours remis en cause de la ville et de la nature, les notions de planification urbaine, de gestion des flux, d'équipements culturels - avec les idéaux ou idéologies qu'ils recouvrent - et de création architecturale.

Dès 1851, Comerson écrivait, dans les Pensées d'un emballer pour faire suite aux Maximes de Larocheffoucault [sic], le célèbre aphorisme : « Si l'on construisait actuellement des villes, on les bâtirait à la campagne, l'air y serait plus sain ». De 1939 à nos jours, l'évolution de nos villes, avec son cortège de décideurs, de théoriciens, d'urbanistes et d'architectes, a-t-elle jamais cessé de chercher désespérément son salut dans la réalisation de cette utopie humoristique ?

Musique - Enseignement de spécialité, série L

Le travail sur les œuvres suivantes ne peut circonscire celui mené au titre des quatre grandes questions au programme de la classe terminale. Le professeur en alimente l'étude « par un choix diversifié de références musicales supplémentaires et complémentaires » (extrait du programme fixé par l'[arrêté du 21 juillet 2010](#), B.O. spécial n° 9 du 30 septembre 2010).

Direction de travail : l'interprétation et l'arrangement

- **Franz Liszt, Miserere du Trovatore, paraphrase de concert, S433**

Direction de travail : le timbre et le son

- **Richard Strauss, Don Juan, op. 20**

Direction de travail : diversité et relativité des cultures

- Pink Floyd, Atom heart mother, in album éponyme (1970)

Direction de travail : le rythme et le temps

- Marin Marais, Les Folies d'Espagne

Musique - Option facultative toutes séries

Les œuvres qui suivent sont des références pour l'évaluation des élèves au baccalauréat, mais ne sauraient constituer l'ensemble des œuvres rencontrées et étudiées durant l'année. « Celles-ci sont bien plus nombreuses, certaines étant abordées par la pratique d'interprétation, d'arrangement ou encore de (re)création/manipulation, d'autres l'étant par l'écoute, la sensibilité, le commentaire et l'analyse auditive. » (extrait du programme fixé par l'[arrêté du 21 juillet 2010](#), B.O. spécial n° 9 du 30 septembre 2010).

- Pink Floyd, Atom heart mother, in album éponyme (1970)

- **Arcangelo Corelli, sonate La Follia, op. V n° 12**

- **Thierry Machuel, ensemble d'œuvres**

Les extraits imposés par le programme, organisés selon cinq perspectives différentes et complémentaires, témoignent de l'itinéraire d'un compositeur dont le travail ne cesse d'interroger la force expressive de la musique alliée à la poésie, notamment lorsqu'elle est portée par la voix et le chœur. Les extraits choisis sont issus de cinq œuvres de référence que le candidat gagnera à écouter dans leur intégralité afin d'alimenter sa connaissance des extraits du programme (ces œuvres seront réunies sur un même CD édité par « Label inconnu », et disponibles sur des sites légaux de téléchargement et en streaming).

1. La communauté humaine du chœur : Dark like me, extraits

- a. A afraid : 0'32
- b. Homesick blues : 2'11
- 2. Le chant choral, expression de la vie réelle : Paroles contre l'oubli, extraits
 - a. n°6 : 1'45
 - b. n°10 : 2'28
- 3. La voix humaine pour dépasser les conflits : Amal waqti, extrait
 - a. n°5: 2'10
- 4. La voix comme ouverture au Monde : Kemuri, extrait
 - a. Parties X à XIV bis : 2'18
- 5. De la voix humaine à la voix instrumentale : Leçons de Ténèbres, pour trio à cordes, extraits
 - a. de la mesure 1 à la mesure 31, soit du début à 2'35
 - b. de la mesure 120 à la fin, soit les 2 dernières minutes

Théâtre - Enseignement de spécialité, série L

- Valère Novarina, L'Acte inconnu et Devant la parole.
- Shakespeare, Hamlet, traduction Yves Bonnefoy, éd. Folio Classique : « Énigmes du texte, réponses de la scène ».
- **Feydeau, Un fil à la patte** et **On purge bébé**.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

Enseignements primaire et secondaire

Actions éducatives

Lycéens en Avignon

NOR : MENE1135285C

circulaire n° 2012-012 du 16-1-2012

MEN - DGESCO B3-4

Texte adressé aux préfètes et préfets de région (directions régionales des affaires culturelles) ; aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux déléguées et délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale ; aux chefs d'établissement d'enseignement ; aux directrices et directeurs des centres régionaux de documentation pédagogique

1 - Présentation

Le ministère en charge de l'éducation nationale a conclu en 2004 un partenariat avec le Festival d'Avignon pour le développement de « Lycéens en Avignon ». Destinée à la fois aux lycéens et aux enseignants, cette opération a vu le nombre d'élèves bénéficiaires passer de 30 en 2004 à 730 en 2011. Elle se déroule pendant le Festival d'Avignon chaque année au mois de juillet et s'appuie sur sa programmation. Elle a pour objectif de favoriser le rayonnement du théâtre dans l'institution scolaire et, grâce à un programme d'accompagnement artistique et pédagogique, de contribuer à la formation du spectateur à partir de l'expérience festivalière d'Avignon.

Une convention cadre lie depuis 2007 le ministère en charge de l'éducation nationale, l'association « Festival d'Avignon » et l'association « Centres de jeunes et de séjour du Festival d'Avignon » (Cemea) qui assure la réalisation de l'opération. Cette opération s'inscrit pleinement dans le cadre du plan de développement de l'éducation artistique et culturelle ([circulaire n° 2008-059 du 29 avril 2008](#)), de l'essor de la vie culturelle au lycée ([circulaire n° 2010-012 du 29 janvier 2010](#)) et de la prise en compte des publics spécifiques ([circulaire n° 2010-099 du 8 juillet 2010](#) relative aux internats d'excellence).

2 - Objectifs et programme pour le festival 2012 (du 7 au 28 juillet)

a) Objectifs

L'opération, qui accueille élèves et enseignants pendant cinq jours dans les établissements scolaires d'Avignon partenaires, a pour missions de :

- favoriser le rayonnement du théâtre dans l'institution scolaire ;
- former des spectateurs critiques à partir de l'expérience festivalière ;
- encourager une approche plus transversale des arts.

b) Programme d'activités

Trois types d'activités sont proposés aux participants :

- spectacles du festival (de 3 à 5) : préparer les participants à la réception des spectacles puis à l'échange autour des représentations ;
- ateliers d'expression artistique, principalement animés par les Centres de jeunes et de séjour du festival (Cemea), en relation avec les spectacles (ateliers de lecture, d'écriture, d'improvisation, de danse, d'activités plastiques) ;
- rencontres avec les équipes artistiques autour de leur création (metteurs en scène, comédiens, scénographes, etc.), animées par les Cemea.

c) Formation d'enseignants

Un séminaire est organisé, en lien avec le festival, par l'Association nationale de recherche et d'action théâtrale (Anrat). Il regroupe un public de personnels volontaires de l'éducation nationale et de la culture. Y sont abordées l'analyse de spectacles, la lecture de la représentation, les formes d'interventions partenariales auprès des élèves, les questions de méthodologie, d'analyse des besoins en outils et en formation, les modalités de transmission **et la question de l'organisation d'une politique académique de sensibilisation du spectateur.**

Transport et hébergement sont à la charge des participants.

3 - Modalités pratiques

a) Publics concernés

- Élèves de lycées généraux, technologiques et professionnels d'un ou plusieurs établissements, d'une ville, d'un département ou d'une représentation régionale ; une attention particulière est accordée à la parité garçons-filles ;
- publics spécifiques (ERS ou Éclair) ;
- les enseignants, qui peuvent également bénéficier d'une formation (Anrat).

Les élèves seront encadrés par leurs professeurs et/ou des adultes appartenant à une des structures partie prenante de l'opération.

b) Appel à candidature et calendrier

Pour 2012, cette opération est reconduite sur le mode d'un appel à candidature en direction des académies, en concertation avec les régions.

30 mars 2012, dernier délai : les établissements repérés, soit par le rectorat soit par la région, présenteront un dossier de candidature, qui est validé par les partenaires régionaux.

15 avril 2012 : les rectorats concernés feront connaître à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et à l'inspection générale de l'éducation nationale en charge du théâtre les classes et établissements sélectionnés ainsi que le nombre d'élèves participant à l'opération « Lycéens en Avignon ».

4 - Partenaires

- La direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) <http://eduscol.education.fr/cid47924/lyceens-en-avignon.html>, en lien avec l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN)
- le Festival d'Avignon <http://www.festival-avignon.com/>
- les centres de jeunes et de séjour du festival <http://www.cdjsf-avignon.fr/>
- le Centre national de documentation pédagogique (Scérén-CNDP) <http://www2.cndp.fr/accueil/accueil.htm>

5 - Sites-ressources

- Site du Festival d'Avignon : <http://www.festival-avignon.com/>
- Sites du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative : <http://eduscol.education.fr/pid23666-cid49865/theatre.html>
- Le Scérén-CNDP produira des dossiers pédagogiques en ligne dans la collection nationale « Pièces démontées », en fonction de la programmation et des régions impliquées dans les créations
- . Site du CRDP de Paris : <http://crdp.ac-paris.fr/> «pièces démontées ».
- . Site du CRDP d'Aix-Marseille : <http://www.crdp-aix-marseille.fr/>

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

Personnels

Liste d'aptitude

Accès au corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux au titre de l'année 2012

NOR : MENH1134977N

note de service n° 2012-015 du 16-1-2012

MEN - DGRH E2-2

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-recteurs ; au chef départemental de l'éducation nationale à Saint-Pierre-et-Miquelon ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux chefs de service (pour les personnels détachés)

Le statut particulier des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (décret n° 90-675 du 18 juillet 1990 modifié) prévoit, outre l'accès à ce corps par voie de concours, un recrutement par inscription sur liste d'aptitude à partir du corps des IEN.

Les recrutements par liste d'aptitude s'inscrivent dans la limite de 25 % maximum des nominations en qualité de stagiaires intervenues l'année précédente (article 22 du décret n° 90-675 du 18 juillet 1990 modifié).

Le nombre d'IEN susceptibles d'être inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au corps des IA-IPR s'élève à **24** au titre de l'année civile 2012.

Je souhaite vous préciser les conditions dans lesquelles sont présentées et examinées les candidatures à l'inscription sur cette liste d'aptitude.

I - Conditions requises pour l'inscription

Conformément aux dispositions de l'article 24 du décret précité, peuvent figurer sur cette liste les fonctionnaires :

- appartenant à la **hors-classe** des inspecteurs de l'éducation nationale ;
- ayant exercé en qualité de titulaire les fonctions d'inspection dans au moins **deux** affectations ou fonctions ;
- et justifiant de dix années de services effectifs en qualité d'inspecteur de l'éducation nationale.

Sont également considérés comme étant des services effectifs les services accomplis par un fonctionnaire stagiaire qui, nommé dans un emploi permanent vacant, exerce effectivement les fonctions afférentes au dit emploi et a vocation à être titularisé dans le grade correspondant ou lorsque le statut du corps auquel appartient le fonctionnaire assimile le temps de scolarité à des services effectifs dans le corps (circulaire du ministère de la fonction publique du 4 février 1991).

Les conditions d'inscription sur la liste d'aptitude 2011 sont appréciées au **1er janvier 2012**.

II - Dépôt des candidatures

II.1 Retrait des dossiers

Les inspecteurs de l'éducation nationale hors classe qui réunissent les conditions ci-dessus précisées, et qui souhaitent demander leur inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des IA-IPR, doivent retirer auprès de vos services un dossier établi selon la maquette qui vous est adressée par courrier électronique, en vous demandant de ne pas en modifier la présentation.

II.2 Choix des spécialités

Les spécialités de recrutement des IA-IPR sont les suivantes (arrêté du 25 octobre 1990, article 10) :

- administration et vie scolaire
- allemand
- anglais
- arabe
- arts plastiques
- économie et gestion
- éducation musicale
- éducation physique et sportive
- espagnol
- hébreu
- histoire-géographie
- langue des signes française
- italien
- lettres
- mathématiques
- philosophie
- portugais
- russe
- sciences de la vie et de la Terre
- sciences économiques et sociales
- sciences physiques et chimiques
- sciences et techniques industrielles

Les candidats peuvent se présenter au titre de plusieurs spécialités. Dans ce cas, **le candidat devra obligatoirement remplir un dossier au titre de chacune des spécialités demandées.**

La répartition des postes offerts entre les différentes spécialités se fera au moment de la constitution de la liste d'aptitude en fonction des nécessités de service.

II.3 Vœux géographiques

Il est attendu des candidats à un recrutement dans le corps des IA-IPR une **capacité de mobilité tant professionnelle que géographique.**

En ce qui concerne les vœux d'affectation, je vous rappelle qu'ils sont formulés à titre indicatif. En effet, l'administration proposera un poste resté vacant après le mouvement des titulaires et l'affectation des stagiaires. Dès lors, **tout refus de poste implique une radiation de la liste d'aptitude.**

III - Examen des candidatures

III.1 Recevabilité des dossiers

Vous veillerez particulièrement à **vérifier** la recevabilité des candidatures et à **certifier**, notamment, le décompte des services effectifs accomplis en qualité de personnels d'inspection.

III.2 Formulation des avis et classement des candidatures

Chaque candidature recevable fera l'objet d'un avis :

- du **recteur** en ce qui concerne les personnels en fonctions dans les établissements relevant du ministère de l'éducation nationale ;
- ou du **chef de service** en ce qui concerne les personnels **détachés** ou mis à disposition.

Votre avis portera notamment sur :

- la valeur professionnelle et la manière de servir du candidat ;
- la richesse du parcours professionnel ;
- ses qualités relationnelles et d'animation pédagogique ;

- la pertinence de ses motivations ;
- l'intérêt qu'il porte au fonctionnement du système éducatif.

Cet avis sera ensuite résumé selon l'un des items suivants : très favorable, favorable, défavorable.

III.3 Établissement de la liste des candidats

Après vérification de la recevabilité des dossiers, je vous demande de bien vouloir dresser un tableau portant classement par ordre préférentiel des candidatures. Ce tableau devra être impérativement établi à partir du document joint par courrier électronique (format Excel).

III.4 Transmission des candidatures

Les dossiers de candidatures doivent être retournés vérifiés et visés à la direction générale des ressources humaines, service de l'encadrement, sous-direction de la gestion des carrières des personnels d'encadrement, bureau des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs de l'éducation nationale (DGRH E2-2), 72, rue Regnault 75243 Paris cedex 13, pour le **30 avril 2012** au plus tard.

Vous adresserez par courrier électronique (france.ajoux@education.gouv.fr) le tableau de synthèse dûment complété (au format **Excel**).

L'ensemble des dossiers de candidatures sera soumis **par mes soins** à l'avis de l'inspection générale de l'éducation nationale, avis qui portera principalement sur les qualités pédagogiques et didactiques des intéressés. Aucun dossier ne doit donc être transmis directement à l'inspection générale de l'éducation nationale.

La commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des IA-IPR se réunira au mois de juin 2012.

IV - Affectation et classement des candidats retenus

Les personnels recrutés par voie de liste d'aptitude et affectés sur un poste **vacant** seront immédiatement titularisés pour **exercer les fonctions d'IA-IPR**.

En ce qui concerne les IEN en position de détachement, inscrits sur la liste d'aptitude, cette titularisation ne pourra intervenir qu'après cessation de leur détachement à cette même date.

Les IEN titularisés IA-IPR, tout comme les IA-IPR recrutés par concours, recevront une formation en académie et à l'Esen.

Les modalités de classement dans le corps des IA-IPR des personnels recrutés par liste d'aptitude s'effectuent selon les dispositions prévues par l'article 28-3 du décret n° 90-675 modifié du 18 juillet 1990 portant statuts particuliers des IEN et des IA-IPR.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
et par délégation,

La directrice générale des ressources humaines,
Josette Théophile

Annexe 1

Notice explicative

Tableau récapitulatif portant classement par ordre préférentiel des candidats à l'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au corps des IA-IPR au titre de 2012

Le tableau ne doit être rempli qu'après vérification de l'**exactitude des renseignements** fournis pour chaque candidature.

Académie (ou administration d'accueil) : en majuscules.

Civilité : inscrire Mlle, Mme, ou M.

Nom : en majuscules

Prénom : en minuscules

Date de naissance : JJ/MM/AAAA

Spécialité d'origine : 1D, ET-EG, ET-STI, ET-STI AA, ET-SBSSA, IO, EG-LLV, EG-LHG ou I

Date de titularisation dans le corps : JJ/MM/AAAA

Date d'accès à la hors-classe : JJ/MM/AAAA

Diplôme : indiquez le diplôme ou le titre le plus élevé (en utilisant les abréviations si elles existent)

Spécialité d'inscription : cf. la note de service (le candidat devra figurer dans le tableau pour **chaque spécialité** choisie et être classé)

Vœux géographiques (uniquement des académies) : saisie obligatoire (en minuscules) des vœux du candidat dans l'ordre et dans la même cellule

Avis :

- TF pour très favorable

- F pour favorable

- D pour défavorable

Classement : chaque candidat doit apparaître dans le tableau selon **son classement** effectué par ordre préférentiel, que l'avis soit très favorable, favorable ou défavorable **et non par ordre alphabétique**.

Dans un premier temps, le tableau doit être adressé par courrier électronique.

Dans un deuxième temps, il doit être visé par le recteur ou le chef de service et expédié avec les dossiers.

Annexe 2

 [Inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des IA-IPR](#)

Annexe 3

 [Tableau récapitulatif portant classement par ordre préférentiel des candidats](#)

Annexe 2

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Direction générale des ressources humaines

Direction de l'encadrement

Sous-direction des personnels d'encadrement
Bureau des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs de l'éducation nationale
DGRH E2-2

Photographie

Académie d'inscription :

Discipline ou spécialité d'inscription :

Demande d'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux - année 2012

NUMEN

M. Mme Mlle **Nom usuel**
(en majuscule et en indiquant les accents)

Nom de naissance
(en majuscule et en indiquant les accents)

Prénoms
(souligner le prénom usuel)

Date et lieu de naissance à

Situation de famille Nombre d'enfants à charge

M : Marié(e) ; D : Divorcé(e) ; C : Célibataire ; S : Séparé(e) ; V : Veuf(ve) ; U : Union libre ; P : Pacsé(e).

Profession du conjoint

Adresse personnelle

Téléphone personnel Télécopie

Fonctions exercées actuellement
(avec précision)

Depuis le

Adresse professionnelle

Adresse électronique
Téléphone Télécopie

Candidatures antérieures
(précisez la session et les cas où vous étiez admissible au concours ou inscrit sur liste d'aptitude)

Candidatures envisagées cette année
(mutation, détachement, concours, etc.)

Exprimez vos motivations tirées tant des expériences vécues au cours de votre carrière que de vos analyses actuelles.
Précisez votre conception de la fonction envisagée.

Je soussigné(e),

NOM.....Prénom.....,

atteste sur l'honneur remplir les conditions requises pour l'inscription sur la liste d'aptitude d'accès aux fonctions d'inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional au titre de l'année 2012, et certifie l'exactitude des informations portées sur le présent dossier ; spécialité.....

Je note que si tel n'était pas le cas, ma candidature serait nulle et non avenue.

Fait à.....le.....

Signature :

Appréciation détaillée et avis motivé du recteur (1) :

Conclusion

- Très favorable
- Favorable
- Défavorable

À.....le.....
Signature :

(1) Ou du supérieur hiérarchique pour les personnels non affectés dans les services déconcentrés du ministère.

Annexe 3

Liste d'aptitude pour l'accès au corps des IA-IPR au titre de l'année 2012

Tableau récapitulatif portant classement par ordre préférentiel des candidats

Académie (ou administration d'accueil)	Civilité	NOM Prénom	Date de naissance	Spécialité d'origine	Date de titularisation dans le corps	Date d'accès à la hors-classe	Diplôme le plus élevé	Fonctions exercées	Spécialité d'inscription	Vœux géographiques	Avis (TF - F - D)	Classement
à remplir selon la notice explicative	Mlle		00/00/0000	1D	00/00/0000	00/00/0000		iena			TF	1
	Mme			ET-EG				économie-gestion			F	2
	M.			ET-STI							D	3
				ET-STI AA								
				ET-SBSSA								
				IO								
				EG-LLV								
				EG-LHV								

Personnels

Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et établissements publics scientifiques et technologiques

Liste des branches d'activités professionnelles et des emplois-types

NOR : ESRH1125769A

arrêté du 22-12-2011 - J.O. du 20-1-2012

ESR - DGRH C1-2

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 83-1260 du 30-12-1983 modifié ; décret n° 85-1534 du 31-12-1985 modifié ; arrêté du 1-2-2002 modifié ; arrêté du 27-7-2011 ; avis du CTP ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche du 21-9-2011

Article 1 - L'annexe de l'arrêté du 1er février 2002 susvisé est ainsi modifiée :

1. Le tableau intitulé : « BAP A : sciences du vivant » est remplacé par le tableau intitulé : « BAP A : sciences du vivant » annexé au présent arrêté ;
2. Le tableau intitulé : « BAP B : sciences chimiques et sciences des matériaux » est remplacé par le tableau intitulé : « BAP B : sciences chimiques et sciences des matériaux » annexé au présent arrêté.

Article 2 - L'article 4 du même arrêté est abrogé.

Article 3 - La directrice générale des ressources humaines et les présidents, directeurs et directeurs généraux des établissements publics scientifiques et technologiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 22 décembre 2011

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,
Josette Théophile

Pour la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État,
porte-parole du Gouvernement,
et par délégation,
Par empêchement du directeur du budget,
Le sous-directeur,
Laurent Machureau

Pour le ministre de la fonction publique
et par délégation,
Le directeur général de l'administration et de la fonction publique,

Jean-François Verdier

Annexe

↳ BAP A et B

Annexe

BAP A - Sciences du vivant

familles professionnelles	Biologie et recherche médicale			Production et expérimentation animales		Production et expérimentation végétales	Milieus naturels et ruraux	Emplois singuliers		
	A			B		C	D	E		
IR	Ingénieur en analyse de données biologiques	Ingénieur biologiste en plateforme scientifique	Ingénieur en biologie	Ingénieur en expérimentation animale	Ingénieur en élevage et production animale	Ingénieur en production et expérimentation végétales	Ingénieur des milieux naturels et ruraux			
IE	Ingénieur en traitement de données biologiques	Ingénieur en technologie et expérimentation biologiques	Ingénieur en techniques biologiques	Ingénieur en techniques d'expérimentation animale	Ingénieur en techniques d'élevage et production animale	Ingénieur en techniques de production et expérimentation végétales	Ingénieur en techniques d'étude des milieux naturels et ruraux			
ASI	Assistant en traitement de données biologiques	Assistant en expérimentation et instrumentation biologiques	Assistant en techniques biologiques	Assistant en techniques d'expérimentation animale	Assistant en techniques d'élevage et production animale	Assistant en techniques de production et expérimentation végétales	Assistant en techniques d'étude des milieux naturels et ruraux		Assistant en prothèse dentaire	
T		Technicien en sciences de la vie et de la Terre, et biotechnologies		Technicien en expérimentation animale	Technicien en élevage et production animale	Technicien en production et expérimentation végétales	Technicien en milieux naturels et ruraux		Technicien en prothèse dentaire	
ADT		Préparateur en sciences de la vie et de la Terre, et biotechnologies		Animalier		Préparateur en production et expérimentation végétales	Adjoint technique en milieux naturels et ruraux	Préparateur en anatomie	Préparateur en prothèse dentaire	Préparateur specimen naturalia

BAP B - Sciences chimiques et sciences des matériaux

familles professionnelles	Analyse des biomolécules	Élaboration des biomolécules	Techniques d'analyse chimique	Techniques de synthèse chimique	Sciences des matériaux / caractérisation	Élaboration, mise en forme, traitement et contrôle des matériaux	
	A	B	C	D	E	F	
IR	Ingénieur en analyse de biomolécules	Ingénieur en élaboration de biomolécules	Ingénieur en analyse chimique	Ingénieur en synthèse chimique	Ingénieur en sciences des matériaux / caractérisation	Ingénieur en élaboration, mise en forme, traitement et contrôle des matériaux	
IE	Ingénieur en techniques d'analyse de biomolécules	Ingénieur en techniques d'élaboration de biomolécules	Ingénieur en techniques d'analyse chimique	Ingénieur en techniques de synthèse chimique	Ingénieur en techniques de sciences des matériaux / caractérisation	Ingénieur en élaboration de matériaux en couches minces	Ingénieur en élaboration et mise en forme des matériaux massifs
AI	Assistant en techniques d'analyse de biomolécules	Assistant en techniques d'élaboration de biomolécules	Assistant en techniques d'analyse chimique	Assistant en techniques de synthèse chimique	Assistant en techniques de sciences des matériaux / caractérisation	Assistant ingénieur en élaboration de matériaux en couches minces	Assistant en élaboration et/ou mise en forme de matériaux massifs
T	Technicien en technologies de biomolécules		Technicien en sciences physiques et en chimie		Technicien en sciences des matériaux / caractérisation	Technicien en élaboration et/ou mise en forme des matériaux	
ADT	Préparateur en sciences physiques et en chimie				Préparateur en traitement des matériaux		

Personnels

Personnels enseignants et d'éducation du second degré

Modalités de candidature en établissement Éclair - rentrée scolaire 2012

NOR : MENH1201790N

note de service n° 2012-018 du 30-1-2012

MEN - DGRH B2-2

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-recteurs ; au chef du service de l'éducation nationale à Saint-Pierre-et-Miquelon

Le programme Éclair (Écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite) a pour objectifs la progression de chacun des élèves, le développement de leur ambition scolaire et professionnelle et l'instauration d'un climat scolaire apaisé propice aux apprentissages.

L'investissement et la stabilité des équipes éducatives affectées dans les établissements Éclair sont des conditions de réussite du projet pédagogique. Il est donc indispensable d'encourager la constitution d'équipes stables et motivées autour d'un projet pédagogique partagé.

Le profilage des postes en établissement Éclair permet aux personnels enseignants du second degré et d'éducation intéressés par le projet d'établissement de se porter candidats sur des postes vacants dans et hors de leur académie d'affectation actuelle. La recherche d'une adhésion au projet d'établissement et d'une adéquation étroite entre le poste et la personne conduit les recteurs et les chefs d'établissement à traiter les candidatures en dehors de tout critère de classement barémé.

La présente note de service comporte 2 parties :

- Les modalités de dépôt des candidatures (I)
- La sélection des candidats (II)

I - Les modalités de dépôt des candidatures

I.1 Les postes concernés

Les postes concernés sont les postes d'enseignants du second degré ou d'éducation des établissements Éclair qui seront vacants à la rentrée scolaire 2012.

Les postes spécifiques nationaux des établissements Éclair et les postes particuliers tels que ceux de préfet des études, professeur d'appui ou référent ambition réussite sont exclus, ils restent pourvus dans le cadre du mouvement national à gestion déconcentrée.

Les recteurs arrêteront, pour le **15 février 2012**, la liste des postes Éclair à pourvoir dans leur académie.

I.2 La publication des postes vacants

Les postes Éclair à pourvoir feront l'objet d'une publication par les recteurs à la bourse interministérielle de l'emploi public (BIEP), consultable par internet à l'adresse : <http://www.biep.gouv.fr>

En se connectant à la BIEP, les personnels pourront consulter les fiches de poste qui décriront le poste lui-même, l'établissement dans lequel il est implanté ainsi que le projet pédagogique de ce dernier.

Cette publication devra intervenir au plus tard le **15 février 2012**.

La publication à la BIEP n'est pas exclusive. Les recteurs pourront faire toute la publicité qu'ils jugeront utile, notamment sur leur portail internet académique.

I.3 Les conditions de candidature

Peuvent se porter candidats tous les personnels enseignants du second degré ou d'éducation titulaires ou

susceptibles de l'être à la rentrée scolaire 2012.

Cependant, la réussite du programme Éclair reposant notamment sur la constitution d'équipes pédagogiques expérimentées, les candidatures des personnels justifiant à la rentrée scolaire 2012 d'une expérience professionnelle d'au moins trois années seront privilégiées.

Les personnes n'appartenant pas à un corps de personnels enseignants du second degré ou d'éducation peuvent également se porter candidats par la voie du détachement.

I.4 Le dépôt des candidatures

La procédure de candidature est dématérialisée. Les candidats consultent la liste des postes vacants dans leur discipline, saisissent leurs vœux et constituent leur dossier via le portail internet « I-Prof » accessible à l'adresse : www.education.gouv.fr/iprof-siam

Le dossier de candidature comprend un CV, une lettre de motivation, saisis directement sur I-Prof, ainsi que le dernier rapport d'inspection.

Chaque candidat peut exprimer jusqu'à trois vœux précis correspondant chacun à un établissement Éclair dans une ou plusieurs académies. Ces vœux ne sont pas hiérarchisés entre eux.

Un candidat qui formule des vœux s'engage à accepter une affectation sur l'un d'entre eux.

Les personnels sollicitant une affectation sur un poste Éclair par la voie du détachement ne peuvent pas déposer leur dossier par le portail « I-Prof ». Ils adressent directement leur candidature par courrier aux recteurs des académies concernées.

La période de dépôt des candidatures débute le **27 février 2012 à 12 h** et se termine le **20 mars 2012 à 12 h**.

II. La sélection des candidats

La mise en œuvre de la procédure de sélection est de la responsabilité du recteur de l'académie dans laquelle le poste Éclair considéré est implanté. Le recteur s'appuie obligatoirement sur les avis émis par les chefs d'établissement Éclair. Il aura également connaissance des avis émis par les recteurs des académies d'affectation actuelles des candidats.

II.1 L'avis des recteurs des académies d'affectation actuelles des candidats

Les recteurs émettront un avis sur les candidatures des personnels de leur académie.

La saisie de ces avis s'effectuera sur le portail « I-Prof » **entre le 20 et le 28 mars 2012**.

II.2 Le classement des candidats par les recteurs des académies des établissements Éclair

Pour chacun de leurs postes Éclair, les recteurs établiront, **entre le 29 mars et le 12 avril 2012**, un classement des seuls agents dont ils souhaitent retenir la candidature, les autres ne devant pas être classés.

Dans le cas où un agent viendrait à être retenu par plusieurs recteurs, la solution qui permettra de maximiser le taux de couverture des postes en établissement Éclair sera privilégiée.

Un agent retenu sur un poste Éclair verra sa mutation éventuellement obtenue au mouvement interacadémique 2012 ou sa candidature au mouvement intra-académique 2012 automatiquement annulée.

II.3 Information des enseignants

Les résultats seront communiqués individuellement à tous les participants, **au plus tard le 18 avril 2012**, par les recteurs des académies dans lesquelles ils auront candidaté. Les affectations seront ensuite prononcées à titre définitif par les recteurs à l'issue des travaux des Capa et FPMA relatives au mouvement intra-académique.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
et par délégation,

La directrice générale des ressources humaines,
Josette Théophile

Personnels

Formation continue

Présentation des priorités du plan national de formation en direction des cadres pédagogiques et administratifs de l'éducation nationale

NOR : MENE1132725C

circulaire n° 2012-020 du 26-1-2012

MEN - DGESCO A3-3

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux responsables académiques de la formation ; aux directrices et directeurs des ressources humaines ; aux délégué(e)s académiques à la formation des personnels d'encadrement ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux inspectrices et inspecteurs chargés des circonscriptions du premier degré ; aux chefs d'établissement ; aux directrices et directeurs d'école

La présente circulaire a pour objet de présenter les priorités du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative pour la formation des personnels d'encadrement, d'enseignement, d'orientation et d'éducation ainsi que les personnels administratifs pour l'année 2012, tous les personnels concourant à un même objectif, la réussite de l'élève et de tous les élèves.

En tant qu'elle contribue à accompagner le changement, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie, la formation doit permettre aux personnels de s'adapter aux évolutions constantes du système éducatif et de développer des pratiques pédagogiques et éducatives innovantes répondant mieux aux besoins des élèves.

Le plan national de formation

Le plan annuel national précise les orientations pour la formation des personnels de l'éducation nationale. Il fait fonction de cahier des charges de l'offre de formation des niveaux déconcentrés.

Il s'adresse prioritairement aux personnels de l'encadrement académique et départemental qui s'engagent, sous l'autorité des recteurs, à concevoir, encadrer et mettre en œuvre les actions de la politique académique de formation. Afin d'améliorer la cohérence et la lisibilité de l'offre nationale de formation, mais aussi de faciliter une démarche d'évaluation, notamment dans le cadre des dialogues annuels de gestion, l'offre académique de formation doit être structurée et publiée en ligne selon les orientations prioritaires du plan national de formation.

Ce dernier comprendra en 2012 quatre volets :

I. Actions relevant des 5 priorités nationales de la formation

1. Consolider les savoirs fondamentaux dans le cadre du socle commun
2. Poursuivre la mise en œuvre de la réforme du lycée
3. Personnaliser le parcours de l'élève
4. Accompagner les professeurs
5. Développer les usages du numérique

II. Les formations disciplinaires et l'animation de réseaux

Les corps d'inspection pédagogique des premier et second degrés seront réunis à l'occasion de formations disciplinaires et interdisciplinaires ou dédiées à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs. Ces réunions de réseaux ont pour finalité de mobiliser les cadres autour d'objectifs communs.

III. L'adaptation à l'emploi et le développement de la culture professionnelle

Dans le cadre de l'accompagnement des académies pour la formation des personnes ressources, de l'adaptation à l'emploi des responsables nommés sur des postes à exigences particulières et du développement de la culture professionnelle, des actions de formation favorisant le travail en commun des personnels de direction et des corps d'inspection seront organisées par l'École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (Esen).

IV. Les rendez-vous culturels et scientifiques de la DGESCO

Ces réunions nationales permettront de traiter les grandes problématiques éducatives et pédagogiques actuelles autour de la culture mathématique, scientifique et technologique ; de la culture humaniste, littéraire, artistique et des médias ; de la culture économique, juridique et managériale.

Formation en ligne et à distance

L'action nationale de formation doit faire appel à la formation en ligne, à distance et collaborative par la mise à disposition d'espaces dématérialisés permettant la création de ressources mutualisées et le développement d'échanges, susceptibles d'accompagner l'adaptation des cadres aux évolutions des politiques éducatives. La programmation des actions est présentée dans le cadre de l'annexe jointe.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
et par délégation,

Le secrétaire général,

Jean Marimbert

Le directeur général de l'enseignement scolaire,

Jean-Michel Blanquer

Annexe

 [Plan national de formation](#)

Plan National de formation 2012

	<i>TITRE DE L'ACTION DE FORMATION</i>	<i>FORMAT</i>	<i>NOMBRE DE PARTICIPANTS</i>	<i>PÉRIODE ENVISAGÉE</i>	<i>NOMBRE DE JOURS</i>	<i>PILOTAGE</i>
Les priorités nationales						
1. Consolider les savoirs fondamentaux dans l'école du socle commun	<i>Enseignement en maternelle</i>	Séminaire national	100	mars-12	1	DGESCO ESEN
	<i>Maîtrise de la langue</i>	Séminaire national	100	janvier-12	1	DGESCO ESEN
	<i>Enseigner les langues vivantes</i>	Séminaire national	100	mai-12	2	DGESCO ESEN
	<i>Enseignement des mathématiques à l'école</i>	Séminaire national	100	février-12	1	DGESCO ESEN
	<i>Enseignement des sciences à l'école</i>	Séminaire national	100	décembre-12	1	DGESCO ESEN
	<i>Culture humaniste à l'école primaire</i>	Séminaire national	120	janvier-12	1	DGESCO ESEN
	<i>Construire de nouvelles cohérences entre l'école et le collège dans le contexte de la mise en œuvre du socle commun</i>	Séminaire national	100	mai-12	2	DGESCO ESEN
	<i>L'acquisition des compétences du socle commun au collège : la culture humaniste</i>	Séminaire national	200	octobre-12	2	DGESCO
2. Poursuivre la mise en œuvre de la réforme du lycée	<i>Accompagnement personnalisé, tutorat, stages et orientation au lycée</i>	Séminaire national	180	avril-12	1	DGESCO
	<i>Réseau des lycées</i>	Séminaire national	100	mai-12	1	DGESCO
	<i>Enseignement d'exploration "Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion"</i>	Séminaire national	50	avril-12	2	DGESCO
	<i>Droits et grands enjeux du monde contemporain</i>	Séminaire national	100	janvier-12	1	DGESCO

Plan National de formation 2012

	<i>Enseignements de langues vivantes au lycée général et nouvelles procédures d'évaluation</i>	Séminaire national	200	mars-12	2	DGESCO
	<i>Enseignement de sciences de l'ingénieur au bac S</i>	Séminaire national	100	mars-12	1	DGESCO
	<i>Enseignements transversaux et de spécialité en STI2D</i>	Séminaire national	200	mai-12	2	DGESCO
	<i>Série ST2S : nouveaux enseignements</i>	Séminaire national	120	avril-12	1	DGESCO
	<i>Série STMG : nouveaux enseignements de sciences et technologies du management et de la gestion</i>	Séminaire national	200	janvier-12	2	DGESCO
	<i>Lycée des métiers</i>	Séminaire national	140	mai-12	1	DGESCO
	<i>La mixité des parcours dans la voie professionnelle</i>	Séminaire national	100	avril-12	2	ESEN
	<i>La notion de compétence : quelle conception et quelle utilisation dans les diplômes professionnels</i>	Séminaire national	200	mai-12	1	DGESCO
	<i>Réforme de la série gestion-administration de la voie professionnelle</i>	Séminaire national	100	mai-12	2	DGESCO
	<i>Réforme de la série Restauration de la voie professionnelle</i>	Séminaire national	60	février-12	2	DGESCO
3. Personnaliser le parcours de l'élève	<i>Accompagnement personnalisé et remise à niveau en classe de sixième</i>	Séminaires interacadémiques	100	avril-12	1	DGESCO
			100	avril-12	1	
			100	avril-12	1	
	<i>Référents de formation pour les psychologues scolaire</i>	Séminaire national	30	janvier-12	1	DGESCO

Plan National de formation 2012

	Séminaire national	30	mars-12	1	
	Séminaire national	30	juin-12	1	
<i>Enfants intellectuellement précoces</i>	Séminaire national	50	avril-12	1	DGESCO
<i>Outils informatiques au service de la lutte contre le décrochage scolaire</i>	Séminaire national	200	février-12	1	DGESCO
<i>Les établissements de réinsertion scolaire (ERS)</i>	Séminaire national	80	janvier-12	2	ESEN
<i>Accueil des publics difficiles</i>	Séminaire national	50	avril-12	2	ESEN
<i>Bien-être et transmission des valeurs dans les établissements ECLAIR et IE</i>	Séminaire national	200	avril-12	2	ESEN
<i>Etablissement relevant de l'éducation prioritaire ECLAIR et internat d'excellence : les acteurs de l'ambition scolaire</i>	Séminaire national	100	octobre-12	2	ESEN
<i>Commission éducative ; Responsabilisation, absentéisme, procédures disciplinaires, punition, sanction</i>	Séminaire national	200	janvier-12	2	ESEN
<i>Bonnes pratiques en internat d'excellence - usages du numériques en internat d'excellence"</i>	Séminaire national	180	janvier-12	1	DGESCO
<i>Internats d'excellence</i>	Séminaire national	180	avril-12	1	

Plan National de formation 2012

4. Accompagner les professeurs	<i>Connaissance et lutte contre la cyberviolence</i>	Colloque international	250	juin-12	2	DGESCO
	<i>Gestion de classe - climat scolaire : formation des référents</i>	Séminaire national : session 4	100	février-12	2	DGESCO
		Séminaire national : session 5	100	juin-12	2	
	<i>2èmes Journées de l'innovation</i>	Colloque national	100	mars-12	1	DGESCO
			600		1	
<i>Comment et pourquoi conduire des projets intergénérationnels à l'école ?</i>	Séminaire national	100	juin-12	1	DGESCO	
5. Développer les usages du numérique	<i>Formation au numérique : Internet responsable</i>	Séminaire national	250	mars-12	2	DGESCO ESEN
	<i>Accompagner la mise en œuvre du plan numérique dans le premier degré</i>	Séminaire national	100	mars-12	2	DGESCO
	<i>Pilotage pédagogique au service de la réussite de l'élève à l'aide des outils numériques et des espaces collaboratifs</i>	Séminaire national	100	novembre-12	1	DGESCO
	<i>Les ressources numériques au CDI : un défi pour le développement des usages</i>	Séminaire national	100	mai-12	2	DGESCO
	<i>Histoire-géographie et utilisation des TICE</i>	Séminaire national	100	avril-12	2	ESEN
Les formations disciplinaires et l'animation des réseaux						
Economie gestion	<i>Animation du réseau des IA-IPR d'économie-gestion</i>	Séminaire national	80	février-12	2	DGESCO
	<i>Animation du réseau des IEN d'économie-gestion</i>	Séminaire national	120	février-12	2	DGESCO
	<i>Préparation à l'entrée en classe préparatoire</i>	Séminaire national	50	avril-12	1	DGESCO

Plan National de formation 2012

	<i>Modularisation BTS Commerce international</i>	Séminaire national	50	mars-12	2	DGESCO
	<i>Réforme du BTS Technico-commercial : modalités et enjeux</i>	Séminaire national	50	mars-12	1	DGESCO
	<i>Réforme du BTS Professions immobilières</i>	Séminaire national	50	mars-12	2	DGESCO
	<i>Réforme du BTS Tourisme</i>	Séminaire national	50	mars-12	2	DGESCO
Education physique et sportive	<i>Pilotage national et suivi de la mise en œuvre des réformes en EPS</i>	Séminaire national	80	février-12	2	DGESCO
	<i>Les pratiques sportives à l'Ecole</i>	Séminaire national	200	avril-12	1	DGESCO
Enseignements et éducation artistiques	<i>Mises en œuvre des nouveaux programmes de musique du collège au lycée</i>	Séminaire national	100	avril-12	2	DGESCO
	<i>Pratiques musicales collectives, outils pour l'intégration et la réussite scolaire</i>	Séminaire national	100	mars-12	1	DGESCO
	<i>Animation du réseau des IA-IPR d'Arts plastiques</i>	Séminaire national	30	avril-12	2	DGESCO
	<i>Animation du réseau des IA-IPR d'Education musicale</i>	Séminaire national	30	octobre-12	2	DGESCO
	<i>Animation du réseau des IA-IPR chargés du Cinéma et de l'audiovisuel</i>	Séminaire national	30	octobre-12	2	DGESCO
	<i>Animation du réseau des IA-IPR chargés du Théâtre</i>	Séminaire national	30	mars-12	1	DGESCO
	<i>Animation du réseau des IA-IPR chargés de la Danse</i>	Séminaire national	30	mars-12	1	DGESCO
	<i>Animation du réseau des IA-IPR chargés de l'Histoire des Arts</i>	Séminaire national	60	novembre-12	2	DGESCO
Etablissements et vie scolaire	<i>Animation du réseau des IA-IPR d'EVS</i>	Séminaire national	100	juin-12	2	DGESCO
		Séminaire	100	octobre-12	2	DGESCO

Plan National de formation 2012

		national				
	<i>Laïcité dans la fonction publique : principes et modalités d'application</i>	Séminaire interacadémique (Créteil, Paris, Versailles)	60	décembre-11	2	DGESCO
		Journée de suivi du travail	60	mars-12	1	DGESCO
	<i>Lutte contre les conduites addictives</i>	Séminaire national	150	avril-12	2	ESEN
Histoire et géographie	<i>Formation aux nouveaux programmes d'histoire et de géographie au lycée</i>	Séminaire national	150	janvier-12	2	DGESCO
	<i>Animation du réseau des IA-IPR d'histoire et de géographie</i>	Séminaire national	85	mars-12	2	DGESCO
	<i>Animation du réseau des IEN chargés de l'histoire et de la géographie</i>	Séminaire national	60	novembre-12	2	DGESCO
Langues vivantes	<i>Animation du réseau des corps territoriaux d'inspection</i>	Séminaire national	221	février-12	2	DGESCO
	<i>Apprentissage précoce des langues</i>	Séminaire national	200	mars-12	1	DGESCO
	<i>La mise en œuvre des groupes de compétences</i>	Séminaire national	200	avril-12	1	DGESCO
	<i>Evaluer le niveau A2 au DNB</i>	Séminaire national	200	avril-12	1	DGESCO
	<i>Enseignement du japonais</i>	Séminaire national	50	novembre-12	1	DGESCO
	<i>Mis en œuvre du co-enseignement LV1/technologie en STI2D, STL STD2A</i>	Séminaire national	80	mars-12	1	DGESCO
	<i>Développement de l'enseignement des sciences en langue étrangère</i>	Séminaire national	200	mars-12	2	DGESCO
	<i>Formation des formateurs d'allemand dans la voie professionnelle</i>	Séminaire national	100	janvier-12	2	DGESCO

Plan National de formation 2012

Lettres	<i>Animation du réseau des IA-IPR de Lettres</i>	Séminaire national	120	mars-12	2	DGESCO
	<i>Animations du réseau des IEN-EG de Lettres</i>	Séminaire national	60	mars-12	1	DGESCO
	<i>Rénovation des BTS et actions de passerelles voie professionnelle/BTS</i>	Séminaire national	60	mars-12	2	DGESCO
Mathématiques	<i>Animation du réseau des IA-IPR</i>	Séminaire national	110	mars-12	2	DGESCO
	<i>Séminaire disciplinaire - voie générale</i>	Séminaires nationaux	80	de novembre à décembre-12	2	DGESCO
			80		2	
			80		2	
	<i>Séminaire disciplinaire - voie professionnelle</i>	Séminaires nationaux	75	mars-12	2	DGESCO
			75	avril-12	2	
80			octobre-12	2		
Philosophie	Animation du réseau des IA-IPR	Séminaire national	17	janvier-12	2	DGESCO
		Séminaire national	17	mai-12	2	DGESCO
		Séminaire national	17	octobre-12	2	DGESCO
Sciences économiques et sociales	<i>Nouveau programme de SES en classe terminale</i>	Séminaire national	100	mars-12	2	DGESCO
	<i>Nouvelles épreuves de SES au Baccalauréat</i>	Séminaire national	100	janvier-12	1	DGESCO
Sciences physiques et chimiques	<i>Suivi de la réforme du lycée</i>	Séminaire national	80	mars-12	2	DGESCO
		Séminaire national	80	octobre-12	2	DGESCO
	<i>Enseignement de spécialité de sciences physiques et chimiques en laboratoire</i>	Séminaire national	60	avril-12	2	DGESCO
	<i>Liaison IG / IEN</i>	Séminaire	12	janvier-12	1	DGESCO

Plan National de formation 2012

	<i>Mathématiques-sciences</i>	national				
		Séminaire national	12	juin-12	1	DGESCO
	<i>Ressources STI2D</i>	Séminaires nationaux	200	février-12	1	DGESCO
	<i>Professeurs néo-entrants en CPGE</i>	Séminaire national	60	octobre-12	2	DGESCO
Sciences et techniques industrielles	<i>Technologie au collège</i>	Colloque national	100	janvier-12	1	DGESCO
	<i>Les partenaires industriels</i>	Colloque national	70	mars-12	2	DGESCO
	<i>Présentation de la réforme des voies technologique et professionnelle aux DAFPIC, DAET et DAFCO</i>	Colloque national	50	octobre-12	1	DGESCO
	<i>Série STD2A</i>	Colloque national	50	mars-12	2	DGESCO
	<i>Série STL : nouveaux enseignements et documents ressources</i>	Séminaire national	150	février-12	1	DGESCO
	<i>Renforcer la cohérence de la discipline du cycle 3 de l'école aux CPGE</i>	Colloque national	180	novembre-12	1	DGESCO
	<i>Modalités d'évaluation en CCF</i>	Colloque national	120	mars-12	1	DGESCO
	<i>Rénovation de la filière Hygiène propreté-environnement</i>	Colloque national	100	mars-12	2	DGESCO
	<i>Rénovation de filière Métiers de la Mode</i>	Colloque national	60	février-12	1	DGESCO
	<i>Rénovation du CAP Pressing et blanchisserie</i>	Colloque national	30	mars-12	1	DGESCO
	<i>Rénovation de la voie professionnelle Fonderie</i>	Colloque national	50	février-12	2	DGESCO
	<i>Place de la maintenance dans la filière Chaudronnerie</i>	Colloque national	80	février-12	2	DGESCO
	<i>La rénovation de la filière Maintenance industrielle</i>	Séminaire national	100	mai-12	2	DGESCO
	<i>La rénovation de la filière Maintenance des véhicules au</i>	Séminaire national	30	avril-12	2	DGESCO

Plan National de formation 2012

	<i>lycée professionnel</i>					
	<i>Les nouveaux enseignements du diplôme rénové d'expert automobile</i>	Séminaire national	42	mars-12	1	DGESCO
	<i>Modularisation des BTS Bâtiment et Travaux publics</i>	Séminaire national	150	mars-12	1	DGESCO
	<i>Création du BTS maintenance nucléaire</i>	Colloque national	30	février-12	2	DGESCO
	<i>Les évolutions du BTS rénové Agroéquipements</i>	Séminaire national	30	février-12	1	DGESCO
	<i>Rénovation du BTS informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques et BTS des systèmes électroniques</i>	Colloque national	40	octobre-12	1	DGESCO
	<i>Rénovation du BTS Esthétique et cosmétique</i>	Colloque national	80	avril-12	2	DGESCO
	<i>Rénovation BTS Génie optique</i>	Colloque national	50	septembre-12	2	DGESCO
	<i>Rénovation du BTS Design graphique</i>	Colloque national	50	mars-12	2	DGESCO
	<i>Rénovation des programmes de sciences industrielles pour l'ingénieur de la filière ATS</i>	Séminaire national	60	mars-12	1	DGESCO
Sciences de la vie et de la Terre	<i>Les nouveaux programmes de la série S et les nouvelles épreuves des baccalauréats des séries ES et L</i>	Séminaire national	55	mai-12	2	DGESCO
	<i>Les nouvelles épreuves du baccalauréat de la série S et bilan pédagogique de la réforme du lycée pour les SVT</i>	Séminaire national	55	octobre-12	2	DGESCO
Réseaux non disciplinaires	<i>Formation des CARDIE et des chargés de mission Innovation</i>	Séminaire national	60	février-12	2	ESEN

Plan National de formation 2012

	<i>Réunion des Délégués académiques aux relations européennes, internationales et à la coopération (DAREIC)</i>	Séminaire national	30	mai-12	2	DGESCO ESEN
	<i>Réunion des Délégués académiques à l'action culturelle (DAAC)</i>	Séminaire national	30	Octobre-12	1	DGESCO
	<i>Réunion des IEN préélémentaire et des médecins conseillers techniques</i>	Séminaire national	200	Janvier-12	1	DGESCO
L'adaptation à l'emploi et le développement de la culture professionnelle						
Accompagnement des académies	<i>Formation de personnes ressources Evaluation</i>	Séminaire national	25	mai-12	2	ESEN
		Séminaire national	25	octobre-12	2	
	<i>Formation de personnes ressources Communication professionnelle</i>	Séminaire national	20	avril-12	2	ESEN
	<i>Formation de personnes ressources Management</i>	Séminaire national	20	mai-12	2	ESEN
		Séminaire national	20	octobre-12	2	
	<i>Formation de personnes ressources Analyse</i>	Séminaire national	20	mai-12	2	ESEN
		Séminaire national	20	octobre-12	2	
	<i>Formation de personnes ressources "ASP" niveau 2</i>	Séminaire national	10	février-12	2	ESEN
	<i>Formation d'animateurs juridiques</i>	Séminaire national	15	mai-12	2	ESEN
		Séminaire national	15	octobre-12	2	
<i>Formation de personnes ressources Ingénierie de</i>	Séminaire national	25	mai-12	3	ESEN	

Plan National de formation 2012

<i>formation FAD</i>	Séminaire national	25	octobre-12	2	
<i>Formation de personnes ressources Préparation aux concours cadres</i>	Séminaire national	25	juin-12	3	ESEN
<i>Formation de personnes ressources "RAEP"</i>	Séminaire national	20	mai-12	2	ESEN
	Séminaire national	20	octobre-12	2	
<i>Formation de personnes ressources en gestion et communication de crise</i>	Séminaire national	20	avril-12	2	ESEN
	Séminaire national	20	octobre-12	2	
<i>Séminaire FOAD</i>	Séminaire national	120	mars-12	3	ESEN
<i>Accompagnement à la mise en œuvre de parcours de formation sur la personnalisation des parcours</i>	Séminaire national	15	octobre-12	2	ESEN
<i>Accompagnement à la mise en œuvre de parcours de formation sur ECLAIR</i>	Séminaire national	15	octobre-12	2	ESEN
<i>Accompagnement à la mise en œuvre de parcours de formation sur le socle commun</i>	Séminaire national	15	octobre-12	2	ESEN
<i>Accompagnement à la mise en œuvre de parcours de formation sur la RCBC</i>	Séminaire national	15	octobre-12	2	ESEN
<i>Accompagnement à la mise en œuvre de parcours de formation du chef d'établissement et DRH</i>	Séminaire national	15	octobre-12	2	ESEN
<i>Accompagnement à la mise en œuvre de parcours de formation sur les responsabilités juridiques du chef d'établissement</i>	Séminaire national	15	octobre-12	2	ESEN

Plan National de formation 2012

	<i>Accompagnement à la mise en œuvre de parcours de formation du chef d'établissement ordonnateur</i>	Séminaire national	15	octobre-12	2	ESEN
	<i>Accompagnement à la mise en œuvre de parcours de formation hybride pour les membres des CHSCT</i>	Séminaire national	15	octobre-12	2	ESEN
	<i>Formation à la fonction tutorale : les CEA, les tuteurs, les formateurs référents</i>	Séminaire national	45	juin-12	2	ESEN
		Séminaire national	45	octobre-12	2	
	<i>Webconférence</i>	Session 1	en académie	février-12	1	ESEN
		Session 2	en académie	octobre-12	1	
Adaptation à l'emploi	<i>Accompagnement des nouvellement affectés sur des emplois de haut encadrement</i>	Séminaire national	25	de janvier à avril 2012	2	ESEN
		Séminaire national	25		1	
		Séminaire national	25		1	
	<i>Adaptation à l'emploi des nouveaux agents comptables</i>	Séminaire national	60	octobre-12	4	ESEN DAF
	<i>Adaptation à l'emploi des nouveaux CMC</i>	Séminaire national	20	mars-12	3	ESEN DGRH
		Séminaire national	20	octobre-12	3	
		Séminaire national	20	décembre-12	2	
	<i>Adaptation à l'emploi des nouveaux DRH</i>	Séminaire national	10	mars-12	2	ESEN DGRH
		Séminaire national	10	octobre-12	2	
		Séminaire national	10	décembre-12	2	
<i>Adaptation à l'emploi des nouveaux chefs de division formation</i>	Séminaire national	10	septembre-12	1	ESEN	
<i>Adaptation à l'emploi des</i>	Séminaire	10	septembre-12	1	ESEN	

Plan National de formation 2012

	<i>nouveaux DAFPE</i>	national				
	<i>Adaptation à l'emploi des nouveaux responsables opérationnels de la formation des personnels de direction</i>	Séminaire national	10	septembre-12	1	ESEN
	<i>Adaptation à l'emploi des IEN 2nd degré</i>	Module 2 - 2011	30	janvier-12	3	ESEN
		Module 1 - 2012	30	novembre-12	3	
	<i>Adaptation à l'emploi des DCIO</i>	Séminaire national session 2010 année 2	45	avril-12	4	ESEN
		Séminaire national session 2011 année 1	45	mars-12	4	
		Séminaire national session 2012 année 1	45	août-12	3	
Professionnalisation des acteurs	<i>Professionnalisation des membres des jurys de concours</i>	Plusieurs sessions	15	avril-12	1	ESEN
	<i>Parcours de formation "inclusion scolaire" [160h]</i>	Séminaire national	15	semestre 1	4	ESEN DGESCO
		Séminaire national	15		4	
		Séminaire national	15	semestre 2	4	
		Séminaire national	15		4	
		Séminaire national	15		4	
	<i>Parcours de formation "inclusion scolaire" [60h]</i>	Séminaire national	30	semestre 1	3	ESEN
		Séminaire national	30	semestre 2	3	
	<i>Professionnalisation des conseillers techniques ASH</i>	Séminaire national	30	novembre-12	3	ESEN DGESCO
	<i>Séminaire national d'adaptation à l'emploi des AENESR nouvellement nommés</i>	Séminaire national	110	mars-12	3	ESEN DGRH
<i>Séminaire national d'adaptation à l'emploi des APAENES</i>	Séminaire national	200	novembre-12	3	ESEN DGRH	

Plan National de formation 2012

<i>nouvellement nommés</i>	Séminaire national	200	décembre-12	3	
<i>Parcours hybride de professionnalisation des DRH</i>	Séminaire national	20	avril-12	2	ESEN DGRH
	Séminaire national	20	octobre-12	2	
<i>Parcours hybride de professionnalisation des CMC</i>	Séminaire national	20	octobre-12	2	ESEN
	Séminaire national	20	octobre-12	2	
<i>Parcours hybride de professionnalisation des cadres administratifs</i>	Séminaire national	30	juin-12	2	ESEN
	Séminaire national	30	octobre-12	2	
<i>Professionnalisation des documentalistes référents des espaces cadres</i>	Séminaire national	20	mars-12	3	ESEN
	Séminaire national	20	octobre-12	3	
<i>Professionnalisation du comité de lecture du Film annuel des personnels de direction</i>	Séminaire national	25	avril-12	2	ESEN
<i>Professionnalisation des personnels de direction adjoints qui deviennent chefs</i>	Séminaire national	200	octobre-12	4	ESEN
<i>Professionnalisation des coordonnateurs paie</i>	Séminaire national	35	avril-12	3	ESEN
<i>Professionnalisation des ISST</i>	Séminaire national	30	avril-12	3	ESEN
<i>Animation du réseau R Conseil</i>	Séminaire national	35	octobre-12	3	ESEN
<i>Accompagnement des groupes de pilotage des IEN chargés de mission</i>	Séminaire national	30	avril-12	2	ESEN
	Séminaire national	30	octobre-12	2	
<i>La conduite du changement dans les établissements ECLAIR et les internats</i>	Séminaire national	100	mars-12	2	ESEN

Plan National de formation 2012

	<i>d'excellence</i>					
	<i>La nouvelle gouvernance - haut encadrement</i>	Séminaire national	80	avril-12	1	ESEN
		Séminaire national	80	avril-12	1	
	<i>La nouvelle gouvernance - doyens de groupes métiers et représentants de personnels de direction</i>	Séminaire national	200	avril-12	1	ESEN
	<i>Le partenariat, clé de voûte du parcours culturel de l'élève</i>	Séminaire national	80	octobre-12	2	DGESCO ESEN
Les rendez-vous culturels et scientifiques de la DGESCO						
Culture humaniste	<i>Patrimoine et chanson [Paris]</i>	Colloque national	120	août-12	1	DGESCO
	<i>Festival de l'histoire de l'art [Fontainebleau]</i>	Colloque national	100	mai-12	2	DGESCO
Droit	<i>Droit et grands enjeux du monde contemporain [...]</i>	Colloque national	300	mai-12	2	DGESCO
Economie, gestion & Sociologie	<i>Entretiens de l'Ecole et de l'Entreprise [Paris]</i>	Colloque national	100	août-12	2	DGESCO
	<i>Journées de l'économie [Lyon]</i>	Colloque national	150	novembre-12	2	DGESCO
	<i>Journées du management [Paris]</i>	Colloque national	230	octobre-12	2	DGESCO
	<i>Rencontres François Rabelais [Tours]</i>	Colloque national	200	novembre-12	2	DGESCO
EDD	<i>Forum sur les ressources pour l'éducation au développement durable (FOREDD) [Amiens]</i>	Colloque national	200	février-12	2	DGESCO

Plan National de formation 2012

	<i>Réunion des coordonateurs académiques EDD</i>	Séminaire national	70	février-12	1	DGESCO
Education civique	<i>Colloque Edmond Michelet [Brive la Gaillarde]</i>	Colloque national	100	octobre-12	2	DGESCO
Education physique et sportive	<i>Les rencontres scientifiques de l'EPS [Paris]</i>	Colloque national	300	septembre-12	2	DGESCO
Géographie	<i>Festival international de géographie [Saint-Dié]</i>	Colloque national	150	octobre-12	3	DGESCO
Histoire	<i>Rendez-vous de l'histoire [Blois]</i>	Colloque national	150	octobre-12	3	DGESCO
Lettres	<i>Les métamorphoses de la lecture [Paris]</i>	Séminaire national	200	novembre-12	3	DGESCO
	<i>Langues et cultures de l'antiquité [Paris]</i>	Colloque national	200	janvier-12	2	DGESCO
Mathématiques	<i>L'enseignement des mathématiques à l'école [Lyon]</i>	Conférence	200	mars-12	1	DGESCO
	<i>Université d'été [Sourdun]</i>	Colloque national	100	août-12	4	DGESCO
Médias	<i>Compétence et culture médiatiques [Paris]</i>	Colloque national	100	juin-12	2	DGESCO
Philosophie	<i>Les rencontres de la philosophie [Langres]</i>	Colloque national	100	septembre-12	3	DGESCO
Science et société	<i>Les neurosciences [Paris]</i>	Colloque national	300	novembre-12	2	DGESCO
	<i>La Terre dans tous ses états [Toulouse]</i>	Université d'été	100	juillet-12	6	DGESCO
	<i>Enseignement intégré des sciences [Paris]</i>	Séminaire national	150	mai-12	2	DGESCO
	<i>Jeux d'échecs à l'école</i>	Séminaire	150	juin-12	1	DGESCO

Plan National de formation 2012

	<i>[Paris]</i>	national				
Vie scolaire	<i>De la vie scolaire aux politiques éducatives d'établissement</i> <i>[Paris]</i>	Colloque national	150	mars-12	2	DGESCO

Mouvement du personnel

Tableau d'avancement

Inscription pour l'accès à la hors-classe du corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux au titre de l'année 2012

NOR : MENH1200024A

arrêté du 12-1-2012

MEN - DGRH E2-2

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, en date du 12 janvier 2012, les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux de classe normale dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement à la hors-classe du corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux au titre de l'année 2012 :

- 1 - Benoît Dechambre, IA-DSDEN, Nantes
- 2 - Olivier Duval, STI secteur arts appliqués, Paris
- 3 - Brigitte Quilhot-Gesseaume, lettres, Toulouse
- 4 - Monsieur Michel Reverchon-Billot, directeur de CRDP, Poitiers
- 5 - Laurent Brault, STI secteur industriel, Nancy-Metz
- 6 - Laurence Picheau, économie-gestion, Versailles
- 7 - Françoise Blondeel, IA adjoint, Lille
- 8 - Monsieur Frédéric Brevart, espagnol, Lille
- 9 - Anne Ghetemme, éducation musicale, Amiens
- 10 - Monsieur Pascal Habert, sciences physiques et chimiques, Aix-Marseille
- 11 - Claude Bussiere, SVT, Clermont-Ferrand
- 12 - Monsieur Michel Rouquette, IA-DSDEN, Corse
- 13 - Gérald Attali, histoire-géographie, Aix-Marseille
- 14 - Monsieur Michel Lambey, sciences physiques et chimiques, Besançon
- 15 - Jean Max Girault, histoire-géographie, Créteil
- 16 - Élise Pons, EPS, Créteil
- 17 - Evelyne Excoffon, sciences physiques et chimiques, Grenoble
- 18 - Véronique Chalcou, histoire-géographie, Guadeloupe
- 19 - Béatrice Briard, anglais, Lille
- 20 - Monsieur Michel Gosse, maths, Lille
- 21 - Monsieur Daniel Leclercq, anglais, Montpellier
- 22 - Claire LienhardT, histoire-géographie, Orléans-Tours
- 23 - Philippe Garnier, STI secteur biochimie-biologie, Poitiers
- 24 - Philippe Scatton, maths, Reims
- 25 - Bertrand Vittecoq, Anglais, Rouen
- 26 - Dominique Wille, Lettres, Strasbourg
- 27 - Catherine Torres, Allemand, Versailles
- 28 - François Boulay, AVS, conseil régional d'Aquitaine
- 29 - Corinne Robino, directeur de CRDP, Créteil
- 30 - Carmélina Boi, italien, Nancy-Metz

- 31 - Jean-Pierre Geneviève, IA adjoint, Créteil
- 32 - Samuel Viollin, STI secteur industriel, Créteil
- 33 - Dominique Millet, arts plastiques, Rennes
- 34 - Marie Berthelier, lettres, Rennes
- 35 - Patricia Galeazzi, IA - DSDEN, Créteil
- 36 - Monsieur Pascal François, Histoire-Géographie, Créteil
- 37 - Monsieur Ludger Paul Herzig, Allemand, Bordeaux
- 38 - Fabienne Paulin, Allemand, Lyon
- 39 - Francis Counil, STI secteur arts appliqués, Nancy-Metz
- 40 - Vincent Borella, histoire-géographie, Nancy-Metz
- 41 - Madame Michèle Cochet-Terrasson, EPS, Paris
- 42 - Liliane Menissier, EPS, Grenoble
- 43 - Catherine Guillaume, espagnol, Orléans-Tours
- 44 - Didier Cebe, EPS, Montpellier
- 45 - Jean-Luc Lestra, STI secteur biochimie-biologie, Grenoble
- 46 - Dany Deschamps, économie-gestion, Aix-Marseille
- 47 - Monsieur Pascal Loos, sciences physiques et chimiques, Polynésie française
- 48 - Marie Hélène Perez, SVT, Bordeaux
- 49 - Anne-Marie Bazzo, IA Adjoint, Créteil
- 50 - Jean-Marie Caniard, éducation musicale, Besançon
- 51 - Élisabeth Carrara, SES, Paris
- 52 - Marie Hélène Leloup, IA-DSDEN, Rennes
- 53 - Olivier Masse, lettres, Bordeaux
- 54 - Christian Anaud, IA-DSDEN, Poitiers
- 55 - Gérard Seurat, sciences physiques et chimiques, Nice
- 56 - Gilbert Stromboni, lettres, Aix- Marseille
- 57 - Jean-Jacques Lacombe, IA-DSDEN, Bordeaux
- 58 - Jean-Marie Renault, IA-DSDEN, Poitiers
- 59 - Yvan Jacquemin, allemand, MAEE
- 60 - François Marie Perrin, AVS, Mayotte
- 61 - Martine Vessiere, maths, Versailles
- 62 - Patrick Guichard, IA-DSDEN, Strasbourg
- 63 - Thierry Monin, STI secteur industriel, Montpellier
- 64 - Marie-Claude Guyon Lebreton, AVS, Réunion
- 65 - Christiane Lefebvre, SES, Versailles
- 66 - Chantal Geoffroy, maths, Besançon
- 67 - Monsieur Daniel Senechal, lettres, Rouen
- 68 - Claude Rousseau, SES, Créteil
- 69 - Gérard Mari, espagnol, Nancy-Metz
- 70 - Hélène Bidot, AVS, Besançon
- 71 - Didier Bouillon, AVS, Versailles
- 72 - Brigitte Fournier, sciences physiques et chimiques, Strasbourg
- 73 - Martine Husson, lettres, Nantes
- 74 - Annaïck Loisel, IA-DSDEN, Dijon
- 75 - Didier Deleris, AVS, Versailles
- 76 - Firmin Charles Charpentier-Tity, maths, Martinique

- 77 - Jean-Michel Mousset, EPS, Orléans-Tours
- 78 - Philippe Louchet, économie-gestion, Créteil
- 79 - Philippe Tiquet, IA-DSDEN, Poitiers
- 80 - Marie-Claude Boyer-Roche, AVS, Réunion
- 81 - Anne-Marie Olive, russe, Versailles
- 82 - Françoise Lemarchand, IA adjoint, Créteil
- 83 - Annie Bousquet, SVT, Toulouse
- 84 - Pierre Narbonne, STI secteur biochimie-biologie, Rennes
- 85 - Evelyne Roudneff, maths, Versailles
- 86 - Brigitte Abisset, sciences physiques et chimiques, Toulouse
- 87 - Dominique Sassi, AVS, Strasbourg
- 88 - Florence Godard, SVT, Montpellier
- 89 - Catherine Darrouzet, lettres, Bordeaux
- 90 - Charles Dubois, STI secteur industriel, Polynésie française
- 91 - Didier Lahaye, économie-gestion, Bordeaux
- 92 - Monsieur Daniel Joz, sciences physiques et chimiques, Montpellier
- 93 - Monique Legrand, lettres, Versailles
- 94 - Anne-Marie Maire, IA-DSDEN, Nancy-Metz

Liste complémentaire

- 1 - Monsieur Frédéric Rimbault, lettres, AEFÉ
- 2 - Marie Pierre Larvor, STI biologie- biochimie, Reims
- 3 - Nicolas Montlivet, sciences physiques et chimiques, Orléans-Tours
- 4 - Françoise Petreault, IA-DSDEN, Clermont-Ferrand
- 5 - Brigitte Kieffer, IA-DSDEN, Rennes

Informations générales

Vacances de postes

Fédération française du sport universitaire - rentrée 2012-2013

NOR : ESRS1100391Z

rectificatif du 10-1-2012

ESR - DGESIP C2

L'avis de vacance de postes de la Fédération française du sport universitaire, publié au B.O. du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative n° 1 du 5-1-2012, est rectifié comme suit :

Au lieu de :

Postes de directeur(trice) de comité régional du sport universitaire

À compter du 1er septembre 2012 vacant dans l'académie de Strasbourg.

À compter du 1er septembre 2012 vacants dans les académies de Lille et Strasbourg.

À compter du 1er septembre 2012 susceptibles d'être vacants dans les académies de Lille et de Rouen.

À compter du 1er septembre 2012 susceptible d'être vacant dans l'académie de Rouen.

Lire :

Postes de directeur(trice) de comité régional du sport universitaire

À compter du 1er septembre 2012 vacants dans les académies de Lille et Strasbourg.

À compter du 1er septembre 2012 susceptible d'être vacant dans l'académie de Rouen.

Le reste sans changement